

Communiqué

**Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »
adresse 6 demandes urgentes au gouvernement français**

A l'occasion de la **10^{ème} Journée européenne contre la traite des êtres humains**, le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » qui regroupe en France 25 associations * approuve la création, ce jour, d'un premier comité de coordination contre la traite des êtres humains mis en place par la MIPROF, mission interministérielle en charge de la traite, associant ministères, institutions et associations. Le Collectif rappelle l'importance de ce phénomène criminel dans notre pays et déplore l'insuffisance des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour le combattre.

Alors que le premier plan national d'action 2014 - 2016 se termine, si la loi du 13 avril 2016 est une avancée positive dans la lutte contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle, nous attendons sa mise en œuvre concrète (décrets, budget). Pour toutes les autres formes de traite, nous ne voyons pas de mesures concrètes venir. Seules quelques-unes des 23 mesures du Plan d'action national contre la traite des êtres humains, adoptées en Conseil des ministres le 14 mai 2014, commencent à être mises en application.

Les moyens financiers pour les associations qui accueillent, accompagnent, soutiennent au quotidien les victimes de traite, pourtant préconisés par le Plan sont toujours dérisoires.

Le Collectif rappelle qu'il est également nécessaire de lutter contre toutes les formes de traite des êtres humains partout en France mais déplore que toutes les formes de traite ne retiennent pas la même attention des pouvoirs publics. Une égalité de traitement est nécessaire quel que soient les formes d'exploitation et le profil des victimes. Au-delà de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, les victimes de traite à des fins économiques ou d'esclavage domestique, de mendicité ou de délinquance forcées sont rarement identifiées comme telles par les instances désignées compétentes.

Actuellement, les mauvaises conditions de vie de migrants constituent aussi un extrême facteur de vulnérabilité et un terrain propice à toutes les formes de traite des êtres humains. Dans les bidonvilles, dans différentes régions de France et autour de Calais aujourd'hui, la traite des êtres humains est insuffisamment prise en compte et combattue, en particulier en ce qui concerne les mineurs « isolés » de différentes nationalités.

C'est pourquoi, le Collectif demande :

1. que la lutte contre la traite des êtres humains soit **rattachée au Premier Ministre** pour prendre en compte toutes les formes de traite, qu'il s'agisse des femmes, des hommes et des enfants ;
2. qu'une campagne de sensibilisation nationale à **toutes les formes de traite** soit lancée à destination du grand public et que **la traite des êtres humains** soit déclarée **Grande Cause Nationale 2017**;
3. que les policiers, les gendarmes, les magistrats, les enseignants, les éducateurs, les travailleurs sociaux, les médecins... soient formés pour mieux identifier les victimes ; et qu'il existe un réel **mécanisme national de référence sur l'identification et la protection des victimes** ;
4. qu'un **nouveau plan d'action national contre la traite des êtres humains** soit construit avec les associations, qu'il entre pleinement en vigueur et que les financements soient et la hauteur du phénomène combattu et transparents;
5. que les **moyens nécessaires** -concrets et durables- soient donnés aux **associations** œuvrant pour le respect de la dignité humaine et la lutte contre toute forme d'exploitation des êtres humains dans l'ensemble des régions en France ;
6. que la question de **la traite des êtres humains dans les situations de conflits et post conflits** soit prise en compte, comme une question urgente au niveau national et international (prise en charge de migrants « forcés » dans l'urgence ; accompagnement dans le long terme (accompagnement psychologique, répercussions sur la santé ; compensations ; liens entre traite et terrorisme).

Il propose que les outils **#INVISIBLES**, premiers outils de **sensibilisation sur la traite des enfants en France** (film et document pédagogique) soient largement diffusés en lien avec les associations du Collectif et demande à la mission interministérielle MIPROF, et à **tous les ministères concernés, leur appui dans ce domaine.**

Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Agir Contre la Prostitution des Enfants, AFJ, Association pour la Réadaptation Sociale, Aux Captifs la Libération, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Espoir-CFDJ Service Jeunes Errants, Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Jean et Jeanne Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, La Cimade, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants, SOS Esclaves, Secours Catholique - Caritas France.

Coordination du collectif : Geneviève Colas, tél. 06 71 00 69 90 - genevieve.colas@secours-catholique.org